

Extrait du site UGTG.org

url :   <http://ugtg.org/spip.php?article1778>

Communiqué du LKP à propos du d  lib  r   dans le proc  s Hayot

- Actualit   -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : jeudi 26 avril 2012

Mis    jour le : jeudi 26 avril 2012

UGTG.org

« *Pa manny mwen, sal n'g* », (*ne me touchez pas sales n'gres*) , jets de crachats, gifles, euros. Voilà en résumé ce qu'euros ont subi les sapeurs pompiers venus secourir une automobiliste accidentée samedi 01 octobre 2011 vers 19 heures 45 à Destrellan euros Baie-Mahault - Guadeloupe. Et cette dernière ajouta qu'euros elle fait partie de euros « *une grande famille qui a ses entrées à l'euros "Elysée"* ». Et de poursuivre qu'euros elle ferait son chien les manger euros! euros! Ainsi que cela ressort de l'euros instruction à l'euros audience.

Tous ces propos ont été confirmés lors du procès par les sapeurs pompiers eux mêmes, victimes des comportements de la prévenue.

Eh bien, ce mardi 24 avril 2012, le tribunal de Pointe-à-pitre n'euros a pas retenu de condamnation à son encontre pour le délit d'injure raciale car il existe un vice de procédure, imputable aux services du Procureur. **Incroyable mais vrai !**

S a pa ka ton nou. Nou t'a ja konpw... En effet, le jour de l'euros audience, le vice procureur a répété à trois reprises : « *le parquet a fait une boulette* ». Tous les étudiants en droit le savent, la procédure à mettre en oeuvre en matière d'euros injure publique à caractère racial est régie par la loi du 31 juillet 1881. Or, aux dires du vice procureur, le parquet se serait trompé, aurait commis « une boulette » en usant d'euros un mode de convocation inapplicable pour les délités de presse dont fait partie le délit d'euros injure raciale.

Et bien entendu, l'euros avocat de la prévenue a mis en avant cette " boulette" (pain bûni) pour exiger et obtenir l'euros annulation des poursuites pour insultes à caractère racial. Le tribunal s'euros est donc déclaré non valablement saisi sur ce chef de prévention.

Men pon moun p'k kouyonnou . En vérité, cette erreur grossière nous laisse pour le moins dubitatifs car sans être un « grand juriste », faut le faire quand même, comme dirait l'euros autre. Car le même parquet ne commet pas d'euros erreurs aussi grossières quand il s'euros agit de syndicalistes. De là à penser qu'euros il s'euros agit en réalité d'euros une manoeuvre destinée à soustraire cette jeune femme ou plutôt ce nom de grande famille b'k qu'euros elle porte à une condamnation pour délit d'euros injure raciale, euros! euros! euros!..

Le tribunal correctionnel a finalement condamné la prévenue au-delà des réquisitions du vice procureur comme pour tenter de se racheter et compenser l'euros abandon des poursuites pour insultes à caractère racial (*pou bouché zy an-nou*). D'euros ailleurs le procureur a annoncé qu'euros il n'euros y aurait pas de nouvelles poursuites, estimant la réponse judiciaire « *satisfaisante* ».

Dans cette affaire, elle était également poursuivie pour défaut de maîtrise, conduite en état d'euros ivresse, usage de cocaïne, rébellion, violences et outrages à des gendarmes mais ces derniers n'euros ont pas porté plainte. Quelle chance !

Elle est finalement condamnée à 8 mois de prison avec sursis, à 10 mois de suspension de son permis de conduire et à d'euros autres amendes dont 1€ – symbolique de dommages intacts comme l'euros avaient demandé les 4 pompiers.

Eh bien oui, « *selon que vous soyez puissants ou misérables, les jugements de cour vont rendre blancs*

ou noirs. D cid ment, ce vieil adage est plus que jamais d Euro"actualit    ».

LKP, Lapwent, 25 Avril 2012